

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN SUR LES RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE A MADAGASCAR

Ebène, Maurice, le 09 janvier 2019 – La Commission de l'océan Indien (COI) a pris connaissance le 8 janvier de la décision de la Haute cour constitutionnelle qui fixe de façon irrévocable le verdict des urnes et annonce l'élection de Monsieur Andry Nirina Rajoelina à la présidence de la République de Madagascar. Elle lui transmet ses très sincères et chaleureuses félicitations.

Dans le cadre de l'appui au processus électoral, notamment du deuxième tour, la Commission de l'Océan Indien a dépêché à Madagascar, à l'initiative et aux frais de la République des Seychelles, trois missions successives de soutien et de solidarité dont une de haut niveau conduite par le président du Conseil de la COI avec le concours du Secrétaire général.

Les missions de la COI ont tenu des consultations avec les principales parties prenantes et structures impliquées dans le processus électoral y compris le Président intérimaire et le Premier Ministre, les deux candidats du deuxième tour, les acteurs de la société civile et les partenaires internationaux. L'objectif était de contribuer à la création d'un environnement politique favorable à la tenue d'un deuxième tour crédible, paisible et acceptable pour tous les acteurs politiques.

La COI a aussi déployé une Mission d'Observation dirigée par Monsieur Jérémie Bonnelame, ancien Ministre et Envoyé Spécial du Président Danny Faure auprès des Autorités intérimaires malgaches, et comprenant les anciens secrétaires généraux, les Ambassadeurs des Etats membres disponibles à Madagascar et le Consul général des Seychelles à Madagascar.

La COI se réjouit que la campagne électorale de second tour, moment culminant de l'expression des opinions et des projets politiques, se soit tenue dans de bonnes conditions et ait permis au peuple malagasy et aux candidats de débattre démocratiquement. Elle remercie vivement les autorités de Madagascar, à commencer par le président de la République et le Premier ministre intérimaires, pour leur engagement déterminé à assurer un processus électoral ordonné, libre et transparent sur l'ensemble du territoire de la Grande île. L'Histoire retiendra qu'ils ont assuré la conduite du char de l'Etat avec succès et abnégation.

Le peuple malagasy s'étant exprimé souverainement et ayant fixé son choix sans ambiguïté, l'heure est maintenant venue de projeter Madagascar vers un nouvel horizon de développement inclusif et de bonne gouvernance. Il en va de l'avenir du pays mais aussi de celui de tous les Etats membres auprès desquels Madagascar occupe une place de choix.

La COI réaffirme ainsi le besoin d'un appui vigoureux et immédiat de la communauté internationale et en particulier des bailleurs à la Grande île. Leur engagement résolu est indispensable à l'atteinte d'une croissance solidaire et durable à Madagascar, condition première du développement et de la sécurité de toute la région. Organisation de proximité

soucieuse de la souveraineté inaliénable de ses Etats membres, la COI transmet au président élu de la République de Madagascar sa disponibilité à travailler étroitement à la coordination des efforts comme elle le fait déjà en matière de sécurité maritime et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au moment où s'ouvre ce nouveau chapitre de l'Histoire de Madagascar, la COI veut assurer solennellement le futur chef de l'Etat et l'ensemble des forces politiques de son appui et les invite à dépasser les différends du passé au profit d'un élan national bénéfique à tous les Malgaches. A cet élan la COI apportera son concours fraternel et démontrera que la solidarité régionale de l'Indianocéanie n'est pas un vain mot.

Au nom du président du Conseil, la COI adresse encore ses plus chaleureuses félicitations au Président Elu auxquelles elle joint les vœux sincères qu'elle forme pour son plein succès « qui sera celui de tous les Etats membres dans le rayonnement que nos peuples attendent de nous comme nations insulaires portant l'espoir d'une paix et d'une prospérité bénéficiant aux générations d'aujourd'hui et de demain. »

CONTACTS PRESSE

Unité communication de la COI



(+230) 402 61 00



communication@coi-ioc.com



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)